

n'avait ni l'énergie ni la compétence nécessaires pour inspirer du courage à ses partisans et former une administration forte et homogène; et c'est là ce qui a provoqué leur sortie du cabinet. M. l'Orateur, dépouillé de son langage diplomatique et de ses euphémismes, la pensée-mère de ce document peut se traduire ainsi : le chef du cabinet est un homme incompetent, un maladroit et c'est ce qui a déterminé la sortie de ces messieurs du cabinet; et telle est aux yeux du pays, la véritable raison de leur démission, en dépit des déguisements de leur pensée sous un style que comprennent parfaitement tout ceux qui ont l'habitude de lire entre les lignes.

Or, aujourd'hui, l'honorable ministre, à un moment où l'écho des paroles du ministre des Finances résonne encore à nos oreilles, s'en vient demander à la Chambre de croire que la première déclaration est fautive et que la véritable raison de la sortie de ces messieurs du cabinet est une raison d'intérêt public. Ah! M. l'Orateur, il est grandement temps de mettre fin à ce système de déception; il est temps, dis-je, que nos hommes d'Etat traitent la Chambre avec les égards et le respect dus aux représentants du peuple, et qu'ils leur disent la vérité.

Comment! M. l'Orateur, le vaisseau de l'Etat—pour me servir d'un terme de marine usité dans la province maritime d'où je viens—le vaisseau de l'Etat, dis-je, sous la direction de sir Mackenzie Bowell, parti il y a un an, étanche, solide, fort et en bon état de prendre la mer. Et qu'avons-nous vu? Tandis que le vaisseau d'Etat voguait sur la haute mer de la législation remédiateur, nous avons vu soudain l'honorable député de Picton (sir Charles-Hibbert Tupper) faire volte-face, s'enfuir du navire, désertir le bord, et, pour me servir du langage de mon honorable voisin, bouter comme Achille sous sa tente pendant deux ou trois jours; et pourquoi? Est-ce une raison d'Etat qui le forçait à démissionner? Est-ce un désaccord avec la politique du cabinet qui provoqua sa sortie du ministère? On n'a jamais daigné jusqu'ici donner à la Chambre les explications nécessaires à cet égard; mais, au bout de deux ou trois jours, dûment admonesté, il fut ramené par l'oreille, et pendant plusieurs jours parut fort penaud, incapable d'ouvrir la bouche, et jusqu'ici il n'a pas encore eu le courage de déclarer à la Chambre le motif de sa retraite.

Laissez-moi, toutefois, vous dire ce qu'il a eu le courage de faire, j'aime ici à lui en rendre le témoignage : il est le seul représentant de l'élément anglais dans le cabinet qui ait eu le courage de déclarer franchement la politique du gouvernement au sujet de la législation remédiateur. Ici même, en plein parlement, et à Antigonish et à Cardwell, partout il a fait la même déclaration. Mais a-t-on jamais entendu le ministre des Finances faire sur cette question une déclaration qui ne fût équivoque, et sans qu'il ne se ménagât une issue? Jamais! Oui, c'est simple justice à rendre à l'honorable député de Picton que de reconnaître qu'il avait une politique définie, et le courage de ses opinions.

Voilà donc l'honorable député de Picton ramené par l'oreille au cabinet, après sa désertion, et il y était encore, lorsque la célèbre démission des trois ministres lâcheurs se produisit. C'était au moment même où la barque de l'Etat vaguait, comme je l'ai dit, sur les flots profonds, chargée de sa cargaison de législation remédiateur, que la célèbre démission

des trois ministres eut lieu. Je crus alors à la sincérité de ces messieurs, M. l'Orateur; personne ne pouvait un seul instant révoquer en doute la sincérité du directeur général des Postes, dont la carrière politique repose sur l'assise des principes mêmes. Qu'il y ait des députés à la Chambre qui prêtent le flanc à la critique et qu'on eût pu soupçonner de s'être laissés guider par d'autres motifs que ceux du bien public, en adoptant une conduite aussi extraordinaire, je l'admets; mais qui songerait à lancer une pareille accusation contre le directeur général des Postes? Quand il sortit du cabinet, accompagné de son honorable collègue et voisin, cet homme courageux comme un lion, on savait qu'il était sérieux. S'il se séparait de ses collègues, on savait qu'il obéissait en cela à ses principes, et que, dans son âme et conscience, il croyait que les intérêts de ses compatriotes étaient, sinon perdus, du moins vendus, sacrifiés; et après trois jours de retraite, pendant lesquels on pouvait lire sur sa figure l'expression d'une indomptable détermination, on le vit revenir au bercail, comme la chat revient à la crème, mais cette fois dompté, soumis, vaincu, pour me servir du langage de mon chef. Et une fois ramené par le fouet ministériel dans les rangs du cabinet, il y est toujours resté depuis. Une seule leçon lui suffit amplement, et on ne le reprendra plus, j'en suis sûr, à sortir du cabinet, quelle que soit la question en jeu.

Mais aujourd'hui je signale un fait à son attention : c'est que son collègue, qui a eu le courage viril et l'énergie de quitter le cabinet par principe, se croyant dans le droit,—bien que je diffère d'opinion avec lui au sujet du principe en question—ce collègue, dis-je, a compris le respect de tous les honnêtes gens, Français comme Anglais; tandis que ses collègues qui sont sortis du cabinet en faisant profession d'obéir à un principe, et sont revenus, en sacrifiant ce principe, n'ont recueilli que le mépris de tous les honnêtes gens. Si l'honorable ministre professe le moindre respect pour la vie publique, s'il a le moindre culte des grands modèles que nous donnent les hommes d'Etat anglais, modèles qu'il déclare lui-même dignes d'imitation, il doit savoir, je présume, que lorsqu'un homme d'Etat sacrifie sa position et le pouvoir pour obéir à un principe, il conquiert l'estime et le respect tout à la fois de ses ennemis et de ses amis. Mais qu'un saltimbanque politique, qu'un serviteur du pouvoir quand même, après avoir quitté le cabinet apparemment par principe, revient à son vomissement, retire sa démission, au mépris de ses déclarations de principes, alors, je dis qu'il s'attire tout à la fois le mépris et de ses collègues en parlement, et de ses adversaires politiques.

Qu'est-il arrivé plus tard, M. l'Orateur? Nous avons vu le vieux vaisseau de l'Etat entrer l'autre jour dans le port du parlement fédéral, et dans quel état! tout chancelant, sans mâture sauf le mât de fortune, suivant l'expression de mon honorable ami, le député du comté de Queen (M. Walsh); et tout désarmé que fût le navire, voici, cependant que le ministre des Finances proclame publiquement que nonobstant tous les soupçons et les déclarations contraires, une parfaite union existait à bord du vaisseau, tant parmi les officiers que parmi l'équipage. Quelques semaines auparavant, l'honorable ministre s'était donné la peine de se rendre à Smith's Falls et d'y emboucher la trompette pour proclamer qu'en dépit de toutes les rumeurs contraires, une union parfaite régnait